

Minima FIAA pour les CE de Budapest 1966

Le Comité d'Europe de la **FIAA** a fixé des minima pour participer aux **CE** lors de sa réunion à **Copenhague (Danemark)** le **20 Novembre 1965**.

Chaque nation pouvait engager un athlète par épreuve sans qu'aucun minimum ne soit exigé. Si une nation désirait engager 2 ou 3 athlètes dans une épreuve, tous devaient réussir une performance minimum entre le **1e Octobre 1965** & le **15 Août 1966**. Il n'y avait pas de performances exigées pour le Marathon, la Marche et les Relais. Pas de minima imposés par la **FFA**, celle-ci s'en tenant à ceux de la **FIAA**.

Pour faire les minima les athlètes français ont donc surtout eu les saisons en Salle (Février/Mars) et estivale (Mai/Août) **1966**.

Hommes	Épreuves	Femmes
10"5	100m	11"7
21"2	200m	24"3
47"3	400m	56"0
1'49"0	800m	2'09"0
3'43"0	1500m	====
14'05"0	5000m	====
29'20"0	10 000m	====
14"4	110m Haies / 80m Haies	11"1
52"0	400m Haies	====
8'46"0	3000m Steeple	====
2,06m	Hauteur	1,65m
4,70m	Perche	====
7,60m	Longueur	6,10m
15,80m	Triple Saut	====
17,70m	Poids	15m
55m	Disque	50m
76m	Javelot	50m
64m	Marteau	====
7000 pts	Décathlon / Pentathlon	4300 pts

Cas des athlètes vraisemblablement intersexes

Devant de nombreux soupçons et protestations émis sur l'entière féminité de certaines athlètes, la **FIAA** a décidé lors de la réunion de son Congrès de **Tokyo (Japon)** en Octobre **1964** à l'occasion de la tenue des **JO**, de mettre en place lors des grandes compétitions internationales un examen clinique de visu pour détecter les "fausses femmes athlètes". En effet par le biais de leur Article **141.3** modifié, les règlements de la **FIAA** ont précisé que pour participer à des Jeux ou Championnats continentaux (dont les **CE**) un certificat de sexe féminin établi par un docteur reconnu par les fédérations nationales ne suffisait plus et que le Comité organisateur devait désigner un panel de 3 femmes médecins devant lequel toutes les sélectionnées devaient comparaître afin de vérifier leur entière féminité. En conséquence l'organisation des **CE** en plein air de **1966** a mis en place des contrôles de féminité très encadrés et non nationaux. C'est sûrement ce qui a conduit la Fédération d'Athlétisme de l'**URSS** à retirer 4 de ses féminines sélectionnées, juste avant l'ouverture des épreuves européennes. Il s'agissait de médaillées potentielles car bien placées dans les bilans européens et dont l'absence a intrigué et alimenté la rumeur à l'époque. Le chef de la délégation soviétique a fourni comme excuses des blessures et des indispositions et pour 2 d'entre elles, 2 sœurs, un retour en **Russie** imposé par une grave maladie de leur grand-mère.

- Tamara **PRESS** - 18,01m au Poids (1e) & 58,90m au Disque (2e)

- Irina **PRESS** - 10"6 sur 80m Haies (1e ea) & 5084 pts au Pentathlon (1e)

- Tatyana **SHCHELKANOVA** - 6,73m en Longueur (1e) & 4916 pts au Pentathlon (2e)

- Maria **ITKINA** - 54"0 sur 400m (5e)

Bien que mis en place à compter du **1e Mai 1965**, le nouveau règlement n'a été innové qu'à l'occasion des **CE** de **Budapest** en Août **1966**.

Ainsi les 4 athlètes soviétiques ont pu participer sans être inquiétées à la Finale de la première Coupe d'Europe à **Kassel (RFA)**

le **19 Septembre 1965** et aux premiers Jeux Européens en Salle (sauf **ITKINA**) à **Dortmund (RFA)** le **27 Mars 1966**.

Ces athlètes ont disparu à tout jamais de la scène sportive à partir de leur retrait des épreuves de **Budapest**.

Elles étaient vraisemblablement intersexes (considérées à tort à l'époque comme hermaphrodites) c'est-à-dire nées avec une ambiguïté sexuelle visible extérieurement (visage et physique masculins) et parfois intimement (organes génitaux difficiles ou impossibles à définir comme masculins ou féminins car souvent atrophiés ou rentrés).

Cas d'Ewa **KLOBUKOWSKA** (Pologne)

A **Budapest** la Polonaise a remporté 2 médailles d'or sur 100m (11"5) et avec le Relais 4x100m (44"4) ainsi qu'une médaille d'argent sur 200m (23"4) sans battre de records du Monde ou d'Europe. Elle avait participé auparavant aux **JO** de **Tokyo 1964** (3e sur 100m & 1e avec le 4x100m avec records du Monde & d'Europe) et aux 2 tours de la Coupe d'Europe **1965** (**Leipzig, RDA** et **Kassel, RFA**) où seul un certificat de sexe féminin établi par un médecin reconnu par la Fédération polonaise d'Athlétisme a suffi. Pour les **CE** de **Budapest** elle est passée devant le panel des femmes médecins qui l'a autorisée à y participer. Idem pour sa participation aux Demi-finales de la Coupe d'Europe **1967** (**16 Juillet**) à **Wuppertal (RFA)**. En revanche juste avant la Finale (**15 Septembre**) à **Kiev (URSS)**, elle a dû subir pour la première fois un test chromosomique (examen salivaire) qui a révélé qu'elle possédait un chromosome en trop dans certaines de ses cellules (XXY) alors que les autres avaient les chromosomes traditionnels (XX) des femmes. Le comité de médecins qui a analysé le test a conclu (à tort) qu'elle n'était pas tout à fait femme, le chromosome **Y** étant réservé aux hommes. En conséquence la **FIAA** saisie du dossier a décidé qu'elle ne pouvait plus concourir avec les athlètes féminines. De plus l'instance internationale a annulé en **1968** tous ses records du Monde & d'Europe passés et en vigueur (100m en **1964** & **1965** & Relais 4x100m 3 fois en **1964**). En revanche ses médailles européennes de **Budapest** ne lui ont pas été retirées. Ultérieurement la Science a reconnu que le test de **1967** ne prouvait pas que **KLOBUKOWSKA** n'était pas tout à fait femme mais montrait qu'elle en était une avec un profil chromosomique différent de celui des autres. Des décennies plus tard elle aurait été considérée comme une personne intersexe, en ce qui la concerne ayant des particularités féminines majoritaires et masculines minoritaires donc pouvant enfanter ce qui a été son cas.